Saint-Privat-d’Allier : au tribunal pour avoir accueilli des pèlerins de Saint-Jacques

25/01/2016 à 10h23

Convoqué pour travail et chiffre d’affaires dissimulés, le propriétaire d’une maison située sur le chemin pratiquait l’accueil en donativo, c’est-à-dire en libre participation. Une tradition chrétienne qui lui vaut de comparaître devant le tribunal correctionnel (…)

Le Progrès

Merci à **Jesse James**